



# VOILE COMPETITION

**Saison sportive 2010/2011**



# SOMMAIRE

1. Editorial
  
2. Fonctionnement général et séries proposées
  
3. Règlement de l'Ecole de Sport et note sur le problème « assurance ».
  
4. **Feuille d'inscription et fiche médicale de liaison à rendre complétées et signées, avant le premier entraînement accompagnées de votre règlement**
  - . Feuille d'inscription à l'Ecole de Sport,
  
  - . Fiche médicale de liaison,
  
  - . Contrat de mise à disposition du matériel Ecole De Sport pour les coureurs en D1

## 1. EDITORIAL

Ce dossier a pour but de vous expliquer l'objectif de LA VOILE COMPETITION au sein du YACHT CLUB DE CARNAC, Association loi 1901, de la découverte au haut niveau.

Le Y.C.Carnac s'est investi, il y a maintenant 20 ans dans un programme sportif pour les jeunes.

Les projets « 10 ans pour des médailles » et « objectif 2008 » ont prouvé que notre formule fonctionne, les résultats sont au rendez-vous lors de nos participations :

- au Championnat et à la Coupe du Morbihan
- au Championnat et à la Coupe de Bretagne
- au Championnat de France
- aux Championnats d'Europe et du Monde
- sur différentes régates internationales

La moisson de 2010 est plus que satisfaisante en médailles, coupes et trophées, aux niveaux départemental, régional, national et international :

- . Champion de France Espoirs Glisse en catamaran HC 16
- . Vice-champion de France Espoirs Glisse en catamaran SL 15.5
- . Médaille de bronze Espoirs Glisse en planche à voile Formula Windsurfing
- . 4<sup>ème</sup> Isaf au Championnat du monde en planche à voile
- . Champion du monde en planche à voile Bic 293
- . Champion du monde en planche à voile Raceboard
- . Première fille au mondial RS Tera

Mais le monde et l'approche de la compétition changent.

Nous devons nous adapter et évoluer afin de proposer une nouvelle démarche, plus attractive, où l'enfant puisse se sentir bien dans le sport-voile.

Le projet « Allons de l'avant ! » dont le but est de rentrer dans le top 10 des clubs français pour toutes les séries mises en place depuis 2010, prouve que nos efforts de sont pas vains :

### CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

2<sup>ème</sup> club en planche à voile au niveau national

1<sup>er</sup> club en catamaran au niveau national

5<sup>ème</sup> club en dériveur au niveau régional

L'accès à la régates doit se faire de manière ludique, c'est pourquoi notre nouveau projet passe par une approche différente. La mise en place de cette école de sport se fonde sur la spécialisation mais aussi et surtout sur la polyvalence, afin de permettre un choix plus large d'activités, une évolution plus facile vers un autre support et l'approfondissement de certaines compétences plus travaillées sur d'autres supports. Vous devrez participer à l'organisation des régates du club afin de compléter votre formation technique (au moins deux organisations dans l'année).

La finalité de ce projet est de préparer des équipes de compétition, intégrant un projet commun permettant le développement de l'individu par une passion et favorisant ainsi son intégration dans notre société.

Ensemble, engageons-nous dans ce nouveau projet, devenir le 1<sup>er</sup> club français dans différentes séries.

**Choisissez votre filière sportive en fonction de votre motivation et de nos propositions, mais n'oubliez pas, qu'intégrer une « Ecole de Sport Voile Compétition » demande du courage, de la ténacité, de la rigueur et la volonté de naviguer à toutes les périodes de l'année et par tous les temps.**

**La réussite de cette démarche ne peut être réalisée qu'avec le concours des coureurs, des parents, des entraîneurs, et au niveau du fonctionnement qu'avec l'aide de la municipalité de Carnac, des instances sportives départementales, régionales, fédérales et des partenaires publics ou privés.**

## 2. FONCTIONNEMENT GENERAL

### ➤ Inscription

- Retrait des dossiers à partir du 20 août 2010
- Information et inscription le samedi 11 septembre 2010 de 10h à 12h au Y.C.Carnac.
  - o 10h - 11 h - Réunion des parents et de la commission sportive
  - o 11h - 12 h - Inscriptions

### ➤ Période d'entraînement

- Les jours et horaires d'entraînement seront définis en fonction du nombre d'inscrits puis disponibles à l'accueil à partir du 18 septembre.
- Reprise selon les séries le samedi 18 (catamaran D1) ou le mercredi 22 septembre ou le samedi 25 septembre 2010.
- Entraînements de septembre à juin, sauf :
  - o pendant les vacances scolaires (des stages pourront être proposés par le département ou le club)
  - o pendant la trêve hivernale à définir avec les entraîneurs suivant les calendriers de chaque série.

Pour information la fermeture annuelle du club est prévue du 11/12/2010 au 17/01/2011 inclus.

### ➤ Fréquence des entraînements

- Le mercredi OU le samedi selon les séries et les divisions.
- En fonction des impératifs de régates, des entraînements supplémentaires peuvent être proposés.
- Certains coureurs peuvent, selon leurs résultats, intégrer les centres d'entraînements départementaux ou régionaux, une information sera proposée aux intéressés via leur entraîneur.

### ➤ Matériel

- Qu'il soit de l'école de voile ou spécifique à la compétition ou personnel, il doit répondre à la jauge du règlement de la série, de la division et de la catégorie d'âge et doit être entretenu par vos soins.

### ➤ Dates des régates

- Les calendriers sont en fonction de la série et de la division et seront donnés à vos entraîneurs par le Comité Départemental de Voile et la Ligue Bretagne de Voile et consultables sur les sites internet
  - D3-D2 - Site CDV Morbihan- [www.cdv56.com](http://www.cdv56.com)
  - D1 - Site Ligue Bretagne de Voile - [www.voile-bretagne.com](http://www.voile-bretagne.com)
  - Site FFVoile - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

### ➤ Commission Sportive

Elle est mise en place au sein du Conseil d'Administration du Y.C.Carnac et a pour but d'être à votre écoute, de construire et de faire vivre avec vous votre projet sportif.

### ➤ Partenaires

Des partenaires privés comme : **Super U** , **Aulona** , ... nous aident dans notre démarche et ont des exigences.

### ➤ Vêtements Equipe Compétition

Ils vous seront proposés à un tarif très faible.

Nous effectuerons une commande groupée qui nous demandera un certain temps, pensez donc à les réserver au plus vite.

Les coureurs devront les porter lors des déplacements, lors des régates et lors des remises de prix/podium.

### ➤ Procédure de Recherche de Partenaires

Vous êtes en Division 1 et désirez de trouver un ou des partenaires financiers :

1. Avertir votre entraîneur de cette démarche.
2. En parler aussi avec votre groupe (pourquoi pas une démarche collective ? vous êtes une équipe).
3. Faire un courrier de demande d'aide au Président du Club. En effet le club est votre premier partenaire et des aides sont allouées sur demande pour certaines régates.
4. Constituer avec nous un dossier qui présente votre club et l'Ecole de Sport (nous avons photos, textes, articles de journaux...). Il y sera joint une lettre d'introduction signée du Président.
5. Ne pas démarcher, sans notre autorisation, les partenaires du club qui nous aident à l'année sur nos activités.
6. Nous informer vers quels partenaires vous désirez vous tourner et ne jamais omettre de bien se présenter en tant que licencié au Y.C. CARNAC.

## LES SERIES PROPOSEES PAR LE YACHT CLUB DE CARNAC

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	PLANCHE A VOILE (divisions)		DERIVEUR CATAMARAN (divisions)	
Benjamins	2002 2001 2000 (11 ans en fin de saison)	D3	Miniwish	D3	<u>Dériveur</u> Optimist
				D2 (ou D1 Benjamins)	<u>Dériveur</u> Optimist
Minimes	1999  1998  1997 (surclassement possible)	D2	293D	D2	<u>Catamaran</u> Twixxy <u>Dériveur</u> Optimist Open-bic
				D1	D1
		D2	293D Slalom	D2	<u>Catamaran</u> KL15.5 Dart 16 <u>Dériveur</u> Laser RS 500
Cadets	1996  1995	D1	293D Slalom	D1	<u>Catamaran</u> SL 15.5 <u>Dériveur</u> Laser RS 500
				D1	D1
Juniors	1993  1992 (surclassement possible)	D1	Raceboard Formula RSX 8.5 Slalom F42	D2	<u>Catamaran</u> KL15.5 Dart 16
				D1	<u>Catamaran</u> SL16 HC16 Spi <u>Dériveur</u> RS 500
Espoirs (-23 ans)	1988 et avant		Raceboard RSX	Raids Régates : locales, régionales, nationales, internationales	<u>Catamaran</u> C1-C3-F18 <u>Dériveur</u> Laser RS 500

### **3. REGLEMENT ECOLE DE SPORT**

#### ➤ **Le dossier d'inscription**

Vous devez nous fournir, avant le premier entraînement, les éléments suivants :

- la feuille d'inscription à l'école de sport dûment complétée et signée .
- la fiche médicale de liaison dûment complétée et signée.
- un certificat médical datant de septembre 2010 de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, il sera valable pour toute la saison sportive 2010/2011.
- Un brevet de natation de 50 mètres.
- L'accord écrit du Président de l'ancien club si le coureur change de club.
- Le paiement.

#### ➤ **Tarifs**

- 270 € d'inscription. Cette somme représente environ 30 entraînements de 3 heures et 7 régates sur l'année sportive, soit un coût horaire de 3 €.
- 11 € de cotisation club 2011
- 24 € de licence-club FFVoile 2011 (ou primo-licence pour les nouveaux licenciés).

#### ➤ **Paiement**

- Modes de paiement : chèque, carte bancaire, espèces, chèque vacances, bon caf, coupon sport.
- Possibilité de faire deux chèques le jour de l'inscription, l'un encaissé début octobre, l'autre début 2011.

#### ➤ **Réductions (hors cotisation et licence)**

- 5 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- 10 % pour le 3<sup>ème</sup> et les suivants

#### ➤ **Discipline**

- Les coureurs doivent suivre scrupuleusement, à terre et en mer, le règlement intérieur du Y.C.Carnac et l'annexe « Ecole de Sport », ainsi que les règles fondamentales des « Règles de course à la voile » : Chapitre 1 et la règle 69 du chapitre 5 : « Lorsqu'un comité de réclamation, ... pense qu'un concurrent peut avoir commis une grave violation à une règle ou à la bonne conduite ou à la sportivité, ou peut avoir nuit à la bonne réputation du sport, il peut ouvrir une instruction.... »

## ECOLE DE SPORT

- Tout manquement au règlement entraînera une convocation de la commission de discipline en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du coureur.

### ➤ Matériel

Le Y.C.Carnac met à disposition, pour les entraînements et les régates :

- Un matériel en état, une coque, un flotteur, un gréement, **Le coureur doit en prendre soin, sous peine d'immobilisation en cas de casse.** Sachez qu'un même matériel peut servir à plusieurs coureurs ou pour nos autres activités.
- Pour les coureurs en Division 1 :
  - o le club peut mettre à leur disposition exclusive une coque seule ou un flotteur seul, dans le cadre d'un contrat coureur avec un engagement sur 4 ans. **Voile, gréement et aileron restant à la charge des coureurs, qui peuvent également acheter coque ou flotteur et tout ce matériel doit être à la jauge.**
  - o Le matériel mis à disposition fait l'objet d'un état des lieux à l'attribution puis sera contrôlé régulièrement par l'entraîneur. **Le matériel perdu ou cassé sera remplacé par le coureur ou facturé par le Y.C.Carnac. Le matériel a une place attribuée sur le parking et bénéficie d'un local qui est sous la responsabilité des coureurs.**
  - o **Ce matériel sera restitué dès la fin du Championnat de France, au plus tard le dimanche, prêt à naviguer. Il devra, entre autre, rester disponible au Y.C.Carnac hors période sportive.**

### ➤ Assurance

Voir note ci-après sur l'assurance.

### ➤ Entraînements

- Le coureur s'engage à participer à tous les entraînements, à respecter les horaires, ainsi que le programme défini en début de saison et à prévenir le club ou l'entraîneur en cas d'absence.
- **Si un coureur souhaite s'entraîner hors planning, il doit en informer le Responsable Technique Qualifié (RTQ) de service et voir avec lui si le matériel est disponible, remplir une fiche d'emprunt de matériel (à faire compléter par les parents pour les mineurs) . Le Coureur emprunte le matériel et navigue sous sa propre responsabilité.**

### ➤ Régates

- Le coureur s'engage à participer à toutes les régates du calendrier.
- Le coureur s'engage à participer à l'organisation d'au moins deux manifestations du Y.C.Carnac.
- Les coureurs et les entraîneurs doivent se conformer aux règlements sportifs :
  - . départemental établi par la commission sportive du CDV 56,
  - . régional établi par la Ligue Bretagne de Voile,
  - . national établi par la Fédération Française de Voile.

### ➤ Déplacements

- **Lors des déplacements le transport du matériel, des coureurs et de l'entraîneur est à la charge des parents. Des remorques du Y.C.Carnac peuvent être mises à disposition.**

**Pour des raisons de législation, un entraîneur ne peut partir seul en régate avec des coureurs, aussi la présence de parents est obligatoire et sera en fonction du nombre de coureurs. (Sous peine d'annulation du déplacement)**

- Un planning des déplacements sera mis en place lors des réunions de parents/entraîneurs en septembre pour l'année et pourra être réactualisé en fonction des impératifs-régate.
- Les parents qui tractent les remorques doivent vérifier auprès de leurs assureurs respectifs, que leur assurance automobile est étendue à la traction d'une remorque, pour des dégâts causés à des tiers.
- Tous les contrats d'assurances de voiture couvrent tous les passagers, qu'ils soient ou non de la famille du propriétaire du véhicule.
- Les chargements et déchargements sont sous la responsabilité des entraîneurs avec l'aide de tous les coureurs et des parents.
- Avant un déplacement, les parents qui tractent les remorques du Y.C.Carnac doivent prendre le cahier de circulation de la remorque auprès des services techniques, vérifier ensemble le bon fonctionnement de la remorque, de ses accessoires et le noter sur le cahier. Au retour, ils doivent rendre ce cahier (avec annotation des problèmes rencontrés) aux services techniques ou à l'entraîneur avec contre-signature.

## ECOLE DE SPORT

- La rampe de feux :  
Le Y.C.Carnac dispose de rampes de feux de 5 et 7 fils.  
Etant donné la multiplicité des branchements, nous ne pouvons que vous recommander de disposer de votre propre rampe de feux et de votre propre plaque d'immatriculation car la remorque doit porter le numéro de la voiture (cela évite les risques de contravention).  
La rampe de feux est à récupérer auprès des services techniques et vous devez en vérifier le bon fonctionnement.
- La roue de secours de la remorque est indispensable et à prendre auprès des services techniques.
- La manipulation de la roue jockey doit se faire en montant ou en descendant et non en la dévissant sur son axe. Il faut la retirer pendant le transport.
- Certaines de nos remorques sont équipées de petites roues (qui tournent deux fois plus vite), **il faut donc limiter votre vitesse... !**
- La pression des pneus doit être vérifiée sous la responsabilité du conducteur à chaque trajet.

### ➤ Stationnement 2 roues

- Il est strictement interdit de rentrer sur la base nautique avec un « moteur en marche ». Une tolérance vous permet de garer vos bicyclettes, scooters, mobylettes à un endroit prévu à cet effet aux entrées de la base nautique (mais pas aux endroits stratégiques : poste d'essence, devant l'accueil...).

### ➤ Réunions : parents - coureurs - entraîneurs

- Sous la responsabilité des entraîneurs, il est souhaitable de se réunir le plus régulièrement possible. Ces réunions ont pour buts de :
  - se connaître (convivialité du groupe),
  - créer un esprit d'équipe par série,
  - créer un lien entre les parents et l'entraîneur de série,
  - préparer ensemble les déplacements à venir,
  - résoudre les problèmes du mois passé,
  - récupérer les résultats, articles ou autres pour le site internet du Y.C.Carnac et la presse.
- **Un calendrier de rencontres sera mis en place par les entraîneurs, les parents et les coureurs.**

## NOTE SUR L'ASSURANCE

Pour tous les coureurs navigant avec du matériel appartenant au Y.C.Carnac.

Les entraînements et les régates vont reprendre avec malheureusement parfois des difficultés de trajectoires sur l'eau entraînant des collisions et leurs lots de difficultés d'assurance...

Dès qu'il y a collision, c'est l'assurance de la licence du barreur qui agira. Vous trouverez sur le document qui accompagne votre licence-club FFV toutes les informations sur cette assurance. En cas de bris de matériel, sans présence d'un tiers, que le bateau ou la planche à voile soient assurés ou non, il y aura toujours un recours contre le barreur. D'où l'importance de vérifier auprès de votre assureur si votre assurance en responsabilité civile couvre bien les dégâts matériels, dont vous pourriez être responsable.

Rappel des actions à mener :

- Sur l'eau lors du sinistre en compétition :
  - o Il faut immédiatement réclamer "<Je réclame",
  - o Cherchez des témoins si possible,
  - o Faire une déclaration au bateau comité.
- A terre :
  - o Porter réclamation auprès du jury,
  - o Obtenir par écrit la décision du jury (photocopie),
  - o Remplir un constat de sinistre (à demander au club organisateur),
  - o Enfin, que vous soyez responsable ou non, demander une photocopie du constat,
  - o Prévenez de toute manière votre club au retour.
- Collision en entraînement :
  - o Démarches identiques à faire par votre entraîneur.

Résultats - deux solutions :

- Vous êtes la victime, aucun problème de frais.
- Vous êtes RESPONSABLE et donc il y a application de la franchise d'environ 300.00 euros sur tous les dommages matériels. Attention, toutes les responsabilités civiles personnelles ne couvrent pas forcément ce genre de problème.

La MMA, compagnie d'assurance de votre licence 2011 propose le rachat de cette franchise. Nous pensons que cela peut enfin permettre une grande simplification des dossiers (Renseignements à l'accueil). Le rachat de franchise doit être fait au nom du barreur.

**FEUILLE D'INSCRIPTION ANNEE SPORTIVE 2010/2011**

Nom et prénom du coureur	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone du domicile	
Téléphones professionnels	
Téléphones portables des parents	
Téléphone portable du coureur	
Emails des parents	
Email du coureur	
Taille de vêtement	

Je soussigné(e), M. .... agissant en qualité de **PERE - MERE - TUTEUR** (rayer la mention inutile) :

- autorise mon enfant à participer, pour la saison 2010/2011,
  - o à l'Ecole de Sport,
  - o aux régates figurant au calendrier sportif,
  - o à l'organisation d'au moins deux manifestations du Y.C.Carnac.
- ai bien noté que mon enfant a besoin de mon soutien financier, moral et logistique (transport lors des déplacements).
- atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier Ecole De Sport et de son règlement.

**Je joins à cette feuille d'inscription :**

- un certificat médical datant de septembre 2010 de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- un brevet de natation de 50 mètres.
- l'accord écrit du Président de l'ancien club si le coureur était licencié ailleurs en 2009.
- le paiement.

Fait à .....

Signature des parents

Le .....

(mention manuscrite «Lu et approuvé »)

Moi, jeune sportif de l'Ecole de Sport m'engage à participer aux entraînements et à toutes les régates pour la saison sportive 2010/2011, à respecter le règlement de l'EDS dont j'ai pris connaissance, **à participer à la vie du club et notamment à l'organisation d'au moins deux régates des autres séries.**

Fait à .....

Signature du coureur

Le .....

(mention manuscrite «Lu et approuvé »)



**FICHE MEDICALE DE LIAISON**  
**Saison sportive 2010/2011**

NOM et PRENOM du coureur : .....

Groupe sanguin : .....

Vaccin antitétanique (date de la dernière injection) : .....

Observations médicales particulières : (allergies...).....

.....

.....

.....

L'enfant prend-il des médicaments régulièrement ?       OUI       NON

Si oui, lesquels ? .....

.....

Personne à prévenir en cas d'urgence : .....

.....

Téléphones : .....

Nom du médecin à prévenir : .....

Téléphone : .....

Personne responsable de l'enfant :

NOM et PRENOM : .....

Qualité : .....

Domicile : .....

Téléphone : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

Je soussigné(e) M..... responsable de l'enfant .....

Autorise tout médecin, à faire pratiquer, en cas d'urgence, toute intervention chirurgicale (avec ou sans anesthésie) et à prescrire, le cas échéant, tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Fait à .....

Le .....

Signature

(précédée de « Lu et approuvé »)

\_\_\_\_\_  
ECOLE DE SPORT

**CONTRAT DE MISE A DISPOSITION**  
**DU MATERIEL ECOLE DE SPORT**  
**COUREUR D1**

Du ..... 2010 au ..... 2011

COUREUR (si deux équipiers faire remplir une seconde fiche)

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

TYPE DE MATERIEL : .....

MATERIEL	SPECIFICITE ET N°	Donné le : Etat	Rendu le : Etat
Coque ou flotteur			
Safran ou aileron			
Dérive - Pied de mât			

Je verse une caution de 200 euros par coureur (en 4 chèques de 50 euros)  
Cette somme correspond à la mise à disposition d'un flotteur de planche à voile ou  
d'une coque de bateau, qui m'est exclusivement réservé(e) durant la saison sportive  
(cf page 9 dossier EDS 2010-2011).

Le mât, le wishbone et l'aileron en planche à voile et le jeu de voile en dériveur et  
en catamaran restant à ma charge.

Fait à .....

Le .....

Signature des parents

(précédée de « Lu et approuvé »)

Je m'engage auprès du Y.C.Carnac  
sur 4 années.

Signature du coureur

(précédée de « Lu et approuvé »)

Signature de l'entraîneur

(précédée de « Lu et approuvé »)